



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 2 mars 2015, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2015 en retirant l'item 8.4.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Autorisation de signature
  - 8.3 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes
  - 8.4 Club récréatif-Tournoi de golf du maire de Bury
  - 8.5 Entente de services pour la disposition de biens excédentaires
  - 8.6 Don à la Fondation Christian Vachon
  - 8.7 Tarification pour l'intervention de feu de véhicules pour les non-résidents
9. Législation
  - 9.1 Adoption du règlement 403-2015 modifiant règlement 403-2008 pour déléguer le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
  - 9.2 Avis de motion au projet de règlement 421-2015 relatif à la création d'un programme de revitalisation
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

2015-03-024



No de résolution  
ou annotation

11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi, le 7 avril 2015, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption des procès-verbaux**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015, tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Un citoyen s'est présenté devant le conseil avec quelques questions concernant:

- L'acheminement du courrier reçu au bureau municipal
- L'article du schéma recommandant 2 personnes lors d'une visite de prévention
- L'article 26 de la convention collective relatif à la bonification du taux de kilométrage
- L'utilisation du klaxon sur la rue Brooks par un employé municipal

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général mentionne qu'il n'y a pas de correspondance particulière.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,

2015-03-025

2015-03-026



No de résolution  
ou annotation

APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 115 795.50 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 02-2015 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

### 8.2 Autorisation de signature

2015-03-027

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à enchérir sur les immeubles de sa municipalité pour les ventes pour taxes 2015.

**ADOPTÉ**

### 8.3 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes

2015-03-028

ATTENDU QUE conformément aux articles 1022 et suivants du *Code Municipal*, le secrétaire trésorier doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

ATTENDU QUE le secrétaire trésorier a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal demande à la MRC du Haut-Saint-François de vendre, pour défaut de paiement des taxes, les immeubles suivants :

Matricule	Adresse (Bury, JOB 1J0)	Taxes municipales	Cadastre
2139 74 7319	Chemin Eloï	35.00 \$	4 772 866
2238 78 8442	191, chemin Labbé	2604.15 \$	4 772 898-P; 4 772 905-P
2636 86 6232	349, route 214	4744.87 \$	4 773 139
2637 25 9128	537, rue Main	5049.46 \$	4 773 174
2637 64 5047	Rue Main	897.04 \$	4 773 227
2638 31 0515	507, chemin Tambs	2512.96 \$	4 773 281
3246 97 7609	1080, route 108	4417.79 \$	4 773 524
3336 64 4064	770, chemin de Herringville	5372.24 \$	4 773 528
<b>TOTAL</b>		<b>25 633.51 \$</b>	

Plus les frais encourus et les taxes scolaires pour chacun des immeubles.

**ADOPTÉ**

### 8.4 Item retiré



**2015-03-029**  
No de résolution  
ou annotation

### **8.5 Entente de services pour la disposition de biens excédentaires**

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des services du centre des services partagés du Québec pour la disposition de biens excédentaires et qu'il y a lieu de signer une entente à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Yvan Fortin, à signer l'entente entre le centre de Services Partagés du Québec et la municipalité de Bury pour la disposition de biens excédentaires.

**ADOPTÉ**

### **8.6 Don à la Fondation Christian Vachon**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de demande pour participer à la 5<sup>e</sup> édition de la journée Natalie Champigny qui aura lieu le samedi 28 février 2015;

ATTENDU QUE les fonds amassés aident à combler les besoins de jeunes élèves de la région en leur fournissant, entre autres, des petits déjeuners nutritifs et du matériel scolaire;

ATTENDU QU'en 2014 cette activité a permis à plusieurs écoles dans notre région de bénéficier de ce programme dont \$10 700 a été redistribué.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal contribue un montant de 100 \$ à la Fondation Christian Vachon en guise de participation à la Journée Natalie Champigny.

**ADOPTÉ**

### **8.7 Tarification pour l'intervention de feu de véhicules pour les non-résidents**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QU'à la suite d'une intervention destinée à prévenir ou combattre un incendie de véhicule un montant forfaitaire de \$ 1 200 soit facturé au propriétaire du véhicule qui n'habite pas sur le territoire de la municipalité et qui ne contribue pas autrement au financement de ce service tel que décrété par le règlement 420-2014.

**ADOPTÉ**

## **9. Législation**

### **9.1 Adoption du projet de règlement 403-2015 modifiant le règlement 403-2008 pour déléguer le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats**

ATTENDU QUE le conseil désire apporter des modifications au règlement 403-2008 ;

**2015-03-032**



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QU'avis de motion au présent règlement a été donné en date du 19 janvier 2015, conformément à la Loi et que le présent règlement a été déposé par le conseiller Alain Villemure;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du présent règlement et déclarent en avoir pris connaissance et renoncé à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RESOLU que le présent règlement soit adopté.

**Règlement 403-2015 modifiant le règlement 403-2008 pour déléguer le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats**

1. Endroit et enregistrement

**L'article 5 c) est remplacé par :**

c) Le contremaître des travaux publics, \$2500

**L'article 5 en ajoutant :**

e) le directeur du service des incendies de Bury, \$500.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et signé à Bury, ce 3 mars 2015.

Walter Dougherty  
Maire

Yvan Fortin  
Directeur général / secrétaire trésorier

**ADOPTÉ**

**9.2 Avis de motion au règlement 421-2015 relatif à la création d'un programme de revitalisation**

Le conseiller Martin Jones donne avis de motion qu'un projet de règlement portant le numéro 421-2015 relatif à la création d'un programme de revitalisation sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

- Item 8.3 à l'ordre du jour relatif aux frais de la MRC
- Items 19, 24, 75 et 92 de la liste des comptes du mois

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h14.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra mardi le 7 avril 2015, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions 2015-03-026 et 2015-03-030.

Signé ce 3 mars 2015,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire